

Programme postdoctoral de l'IRD - Appel à candidatures 2023

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) ouvre quinze postes de postdoctorants (H/F)

Les quinze postes proposés sont **ouverts** à l'ensemble des domaines de recherche explorés par l'Institut avec ses partenaires du Sud (<https://www.ird.fr/nos-missions-notre-ambition>). Les sujets originaux et porteurs d'une approche renouvelée sur la recherche aux et avec les Suds et territoires d'Outre-mer, seront particulièrement bienvenus.

L'IRD est un acteur majeur de la recherche pour le développement et la coopération scientifique avec ses partenaires des pays du Sud constitue l'une de ses missions spécifiques. Ses travaux se concentrent sur la zone intertropicale et méditerranéenne, qui cumule les plus fortes vulnérabilités écologiques, sociales et politiques aux changements globaux. L'IRD promeut les approches scientifiques interdisciplinaires et holistiques des Objectifs du développement durable (ODD). Son ambition est de répondre aux grands enjeux scientifiques liés aux changements globaux, environnementaux, économiques, sociaux et culturels au travers de neuf défis stratégiques pour l'Institut, inscrits dans son Contrat d'objectifs, de moyens et de performance ([COMP 2021-2025](#)) :

Défis prioritaires :

- Géo-ressources et durabilité,
- Villes durables,
- Littoral et mer,
- Une seule santé,
- Biodiversité,
- Sols et terres,
- Systèmes alimentaires durables,
- Changement climatique,
- Migrations.

Transversalement à ces neuf défis, l'IRD a identifié quatre thématiques complémentaires :

- Agroécologie,
- Eau comme bien commun,
- Inégalités,
- Risques et crises.

Les projets se rapportant à un de ces défis prioritaires et/ou une de ces thématiques transverses seront regardés avec le plus grand intérêt.

Éligibilité et contrat :

Les postes ouverts au titre du programme postdoctoral de l'IRD sont des contrats de travail à durée déterminée de droit public relevant de l'article L. 412-4 du Code de la recherche. Le contrat postdoctoral doit être conclu au plus tard **trois ans après l'obtention du diplôme de doctorat. La durée du contrat est de deux ans, non renouvelable.**

Peuvent candidater des personnes de nationalité française ou étrangère, titulaires du diplôme de doctorat au plus tard à la date de conclusion du contrat postdoctoral, c'est-à-dire **ayant soutenu leur thèse entre le 1^{er} septembre 2020 et le 30 septembre 2023**.

Aucune expérience préalable au Sud ou en Outre-mer n'est requise, mais la proposition devra expliciter comment le projet sera mis en œuvre avec le Sud ou en Outre-mer au cours du postdoctorat.

Les personnes qui candidatent sont invitées à préparer leur projet en lien avec une ou plusieurs des 80 [unités de recherche et d'appui et de recherche](#) sous tutelle principale ou secondaire de l'IRD susceptible(s) de les accueillir.

Environnement :

En concertation avec la direction des unités d'accueil, et après arbitrage par les départements scientifiques concernés, les personnes recrutées pourront bénéficier de missions de longue durée (comprises entre deux et douze mois), voire d'une affectation (durée minimale d'un an) dans un pays du Sud ou en Outre-mer pour la conduite de leur projet.

Calendrier :

- Lancement de l'appel à candidatures : **14 février 2023**.
- Date limite d'envoi des candidatures : **31 mars 2023**.
- Résultats : **30 juin 2023**.
- Prise de poste : **courant septembre 2023**.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra être saisi en ligne sur le portail Démarches simplifiées par le directeur ou la directrice d'unité à tutelle IRD dans laquelle la recherche sera menée, au plus tard le **31 mars 2023** (jusqu'à minuit heure française) :

<https://demarches.adullact.org/commencer/campagne-post-doctoral-de-l-ird-2023>

En cas de dépôt de candidatures multiples par la même unité, celles-ci devront impérativement être **classées par ordre de priorité**.

Le dossier comprend :

- le projet de recherche développé en **10 000 caractères (espace non compris)** précisant la problématique et les objectifs du projet de recherche et sa mise en œuvre au Sud ou en Outre-mer,
- un curriculum vitae de deux pages maximum, avec liste des cinq principales publications et/ou produits de la recherche à impact scientifique ou sociétal,
- le diplôme de doctorat ou une attestation de date de soutenance délivrée par l'école doctorale.

Le dossier de candidature peut être soumis en français ou en anglais.

Pour toute question relative à l'appel, veuillez contacter drh.recrutement@ird.fr